Insee
Mesurer pour comprendre
Bretagne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes - 12 décembre 2023

L'Insee Bretagne publie l'étude **"Perte d'autonomie des seniors vivant à domicile : 60 000 Bretons concernés en 2021"**

Insee Flash Bretagne n° 100

La perte d'autonomie à domicile est moins fréquente en Bretagne	○ En Bretagne, 95 % des personnes âgées de 60 ans ou plus vivent à domicile. ○ Parmi ces seniors, 6,2 % sont en perte d'autonomie en 2021, soit environ 60 000 personnes. Ce taux est inférieur à la moyenne métropolitaine (7,2 %). ○ Plusieurs éléments peuvent expliquer cette situation parmi lesquels un taux de pauvreté en Bretagne plus faible qu'au niveau national. De plus, les seniors bretons se déclarent plus souvent en meilleure santé que dans les autres régions. En outre, la région propose une offre de places en hébergement pour personnes âgées proportionnellement plus grande qu'au niveau national.
Les seniors bretons en perte d'autonomie ont moins souvent recours à l'aide de leurs proches	○ La perte d'autonomie augmente avec l'âge. Elle touche 22,5 % de la population bretonne âgée de 85 ans ou plus contre 2,9 % des 60 à 74 ans. ○ Un senior sur cinq vivant à domicile rencontre au moins une limitation fonctionnelle comme une difficulté pour entendre (trouble sensoriel), pour monter un étage (trouble physique) ou pour prendre des décisions adaptées (trouble cognitif). Les troubles physiques sont prédominants mais moins qu'au niveau de la France métropolitaine. ○ Les Bretons en perte d'autonomie, notamment les plus âgés, bénéficient moins souvent de l'aide de leurs proches que dans le reste de la France métropolitaine.

Relations presse ***Christelle Marcault***
02 99 29 34 90 / 06 61 10 18 44
communication-bretagne@insee.fr